

<p>PROFESSION DU PARENT Dont dépend l'étudiant(e) Pour sa sécurité sociale Si retraité, il s'agit du dernier emploi avant la retraite</p>	<p>J'ai entre 16 et 19 ans entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018</p>	<p>J'ai 20 ans Entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018</p>	<p>J'ai entre 21 et 28 ans entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018</p>	<p>QUELQUES CAS PARTICULIERS Pour tous les cas particuliers vous devez présenter un justificatif de votre situation : attestation de la caisse de sécurité sociale qui vous couvre actuellement, contrat(s) de travail, carte européenne d'assurance maladie ou attestation provisoire...</p> <ul style="list-style-type: none"> • BOURSIER : l'affiliation reste obligatoire et gratuite sur présentation de la notification définitive du CROUS • SALARIE : pas d'affiliation si et seulement si l'étudiant travaille régulièrement tout au long de l'année universitaire du 01/09/2017 au 31/08/2018 à raison de 150 h par trimestre ou 600 h par an. • PARENTS AGENTS SNCF : L'étudiant reste couvert par la sécurité sociale de ses parents jusqu'à 28 ans. • ETUDIANT ETRANGER ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN (EEE) ET SUISSE : Pas d'affiliation si l'étudiant est titulaire pour toute l'année universitaire soit d'une carte Européenne d'assurance maladie ou de son attestation provisoire, soit d'une attestation d'assurance privée couvrant l'ensemble des risques et sans restrictions tarifaires • ETUDIANT ETRANGER HORS EEE et SUISSE : L'affiliation est obligatoire et PAYANTE pour les étudiants qui auront 20 ans entre le 1/9/17 et le 31/8/18, et obligatoire et GRATUITE pour ceux qui ont entre 16 et 19 ans entre le 1/9/17 et le 31/8/18 et pour les étudiants boursiers du gouvernement français • MARIE, CONCUBIN, PACSE : Si le conjoint concubin ou le partenaire d'un PACS est étudiant, l'affiliation au régime étudiant de sécurité sociale est obligatoire ; si le conjoint, concubin ou partenaire d'un PACS est salarié, il est couvert • CMU : l'affiliation au régime étudiant de sécurité sociale est obligatoire pour les moins de 28 ans
<p>SALARIES ET ASSIMILES</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Salarié privé ou fonction publique ❖ Salarié agricole ou exploitant agricole ❖ Praticien ou auxiliaire médical conventionné ❖ Agent des collectivités territoriales ❖ Artiste et auteur ❖ Demandeur d'emploi allocataire ❖ Banque de France – Magistrat – CCI Paris 	<p>Sécurité sociale étudiante OBLIGATOIRE ET GRATUITE</p>	<p>Sécurité Sociale étudiante OBLIGATOIRE ET PAYANTE GRATUITE pour les Boursiers <u>Cotisation fixée à 217 euros pour 2017-2018</u> A régler à l'ordre de l'Agent Comptable du LPO Touchard-Washington LE MANS</p>	<p>Sécurité Sociale Etudiante OBLIGATOIRE ET PAYANTE GRATUITE pour les Boursiers <u>Cotisation fixée à 217 euros pour 2017-2018</u> A régler à l'ordre de l'Agent Comptable du LPO Touchard-Washington LE MANS</p>	
<p>TRAVAILLEURS NON SALARIES OU DEPENDANT D'UN REGIME SPECIFIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Commerçant ❖ Artisan ❖ Industriel ❖ Professions libérales non médicales (travailleur non salarié, non agricole) <p>REGIMES SPECIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Militaire (air, terre et mer) ❖ Agent EDF-GDF/RATP ❖ Mines ❖ Clerc et employé de notaire ❖ Sénat ❖ Fonctionnaire international (affiliable au régime <p>Etudiant l'année des 20 ans, à défaut de L'organisme international)</p>	<p>Maintien de la sécurité sociale des parents</p>	<p>Sécurité Sociale étudiante OBLIGATOIRE ET PAYANTE GRATUITE pour les Boursiers <u>Cotisation fixée à 217 euros pour 2017-2018</u> A régler à l'ordre de l'Agent Comptable du LPO Touchard-Washington LE MANS</p>	<p>Sécurité Sociale étudiante OBLIGATOIRE ET PAYANTE GRATUITE pour les boursiers <u>Cotisation fixée à 217 euros pour 2017-2018</u> A régler à l'ordre de l'Agent Comptable du LPO Touchard-Washington LE MANS</p>	
<p>AUTRES REGIMES SPECIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Marine marchande ❖ Port autonome de Bordeaux ❖ Théâtre national de l'opéra ❖ Comédie française ❖ Député européen ❖ Assemblée Nationale 	<p>Maintien de la Sécurité Sociale Des Parents</p>	<p>Maintien de la Sécurité Sociale Des Parents</p>	<p>Sécurité Sociale étudiante OBLIGATOIRE ET PAYANTE GRATUITE pour les boursiers <u>Cotisation fixée à 217 euros pour 2017-2018</u> A régler à l'ordre de l'Agent Comptable du LPO Touchard-Washington LE MANS</p>	